

PERMIS DE CONSTRUIRE

AEROPORT DU VALENCIENNOIS

Prouvy 59121

Trith-Saint-Léger 59125

ARRIVÉE DDTM/DTL - ADS

- 6 JAN. 2022

NEOEN

Maître d'ouvrage :

NEOEN
6 rue Menars
75002 Paris

HOCH

Maître d'oeuvre :

HOCH Studio - Agence d'Architecture
49 Rue de Rivoli
75001 Paris
Numéro d'inscription à l'ordre des Architectes S19552

HOCH HOCH Studio - SAS d'Architecture
Capital Social 2000 €
N° SIREN 837 477 108
RCS 837 477 108 - Paris
N° d'inscription à l'ordre S19552
Siège social : 49 rue de Rivoli, 75001, Paris

SOMMAIRE

PC 1-1	Plan de situation	2
PC 1-2	Photo aérienne	3
PC 1-3	Plan de cadastre	4-5
PC 2	Plan de masse	6-7
PC 3	Coupe du terrain et des tables photovoltaïques	8
PC 4	Notice	9
PC 5-1	Poste de livraison, portail et clôture	10
PC 5-2	Local de stockage et citerne	11
PC 5-3	Poste de conversion et tables photovoltaïques	12
PC 6	Insertions paysagères	13-16
PC 7	Photographie environnement proche	17
PC 8	Photographie environnement lointain	17

Vue en perspective du projet



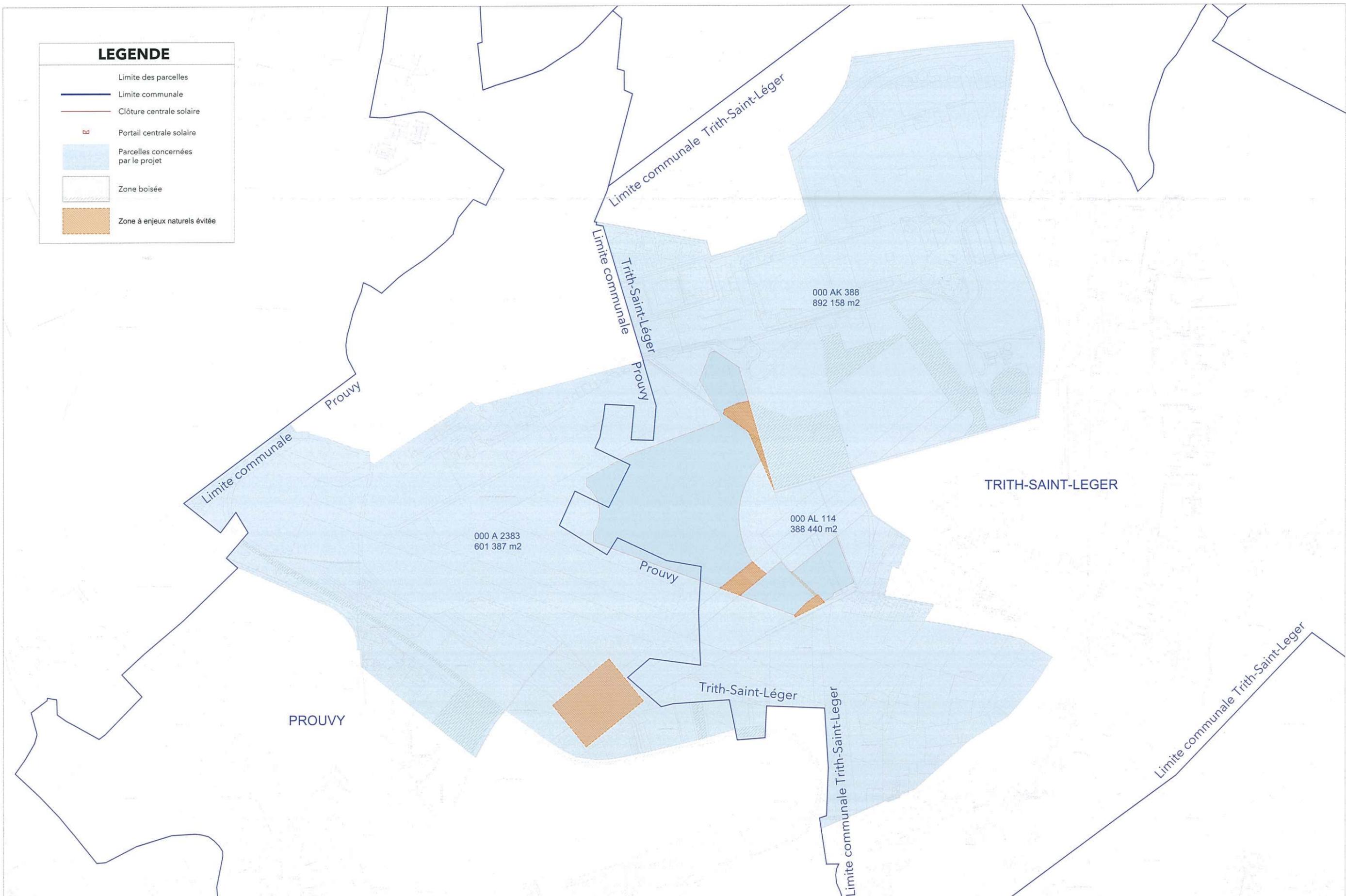




— LIMITE IMPLANTATION
 — LIMITE COMMUNALE

LEGENDE

- Limite des parcelles
- Limite communale
- Clôture centrale solaire
- ☒ Portail centrale solaire
- Parcelles concernées par le projet
- ▨ Zone boisée
- Zone à enjeux naturels évitée

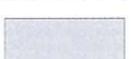


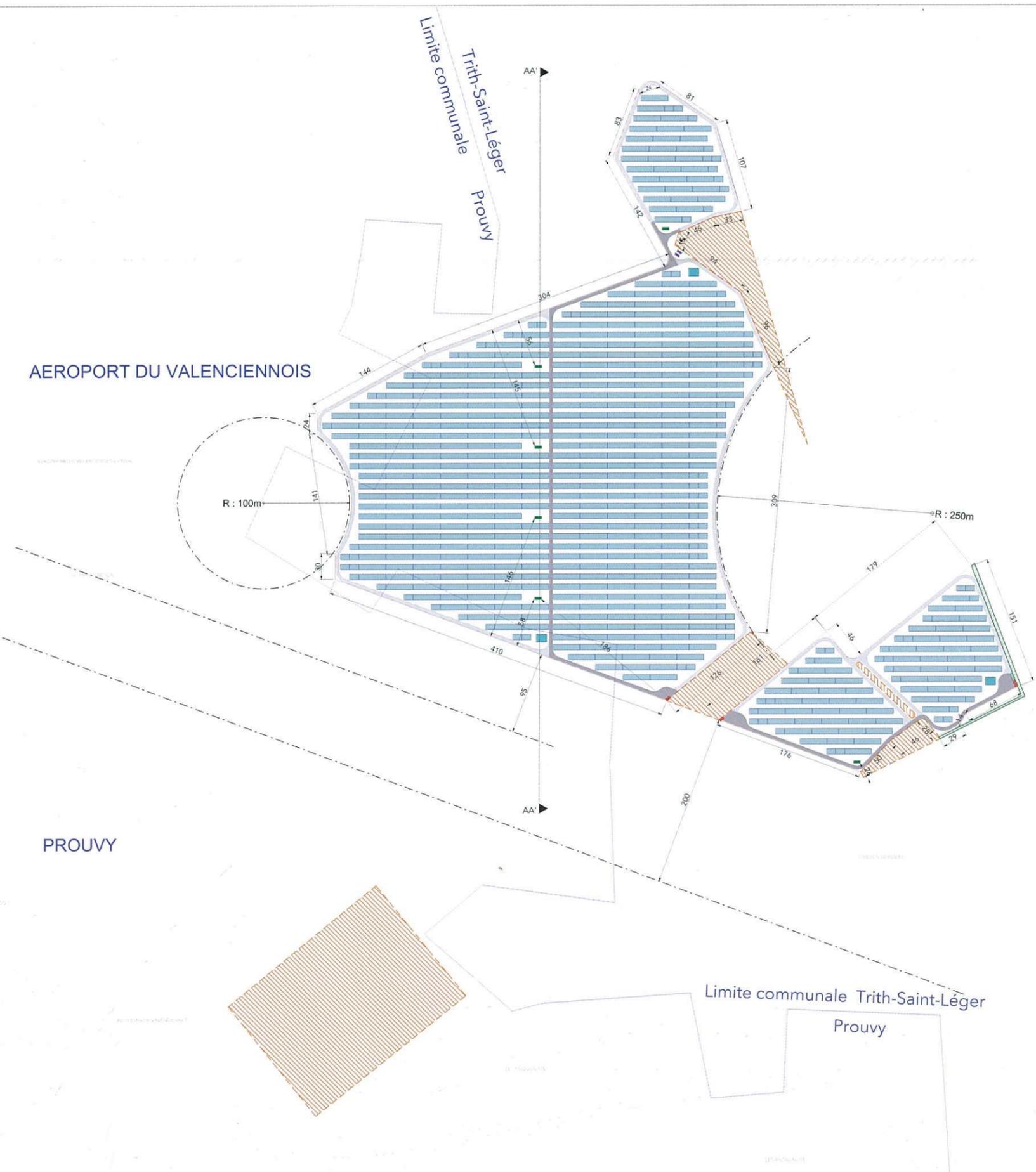
LEGENDE

- Limite des parcelles
- Limite communale
- Clôture centrale solaire
- ⊞ Portail centrale solaire
- Parcelles concernées par le projet
- Zone boisée
- ▨ Zone à enjeux naturels évitée



LEGENDE

- Limite des parcelles du projet
-  Panneaux photovoltaïques
-  Local d'exploitation
-  Poste de conversion
-  Poste de livraison
-  Citerne
-  Clôture centrale solaire
-  Portail centrale solaire
-  Piste lourde
-  Piste légère périphérique
-  Zone boisée
-  Zone à enjeux naturels évitée
-  Haie



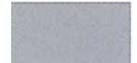
AEROPORT DU VALENCIENNOIS

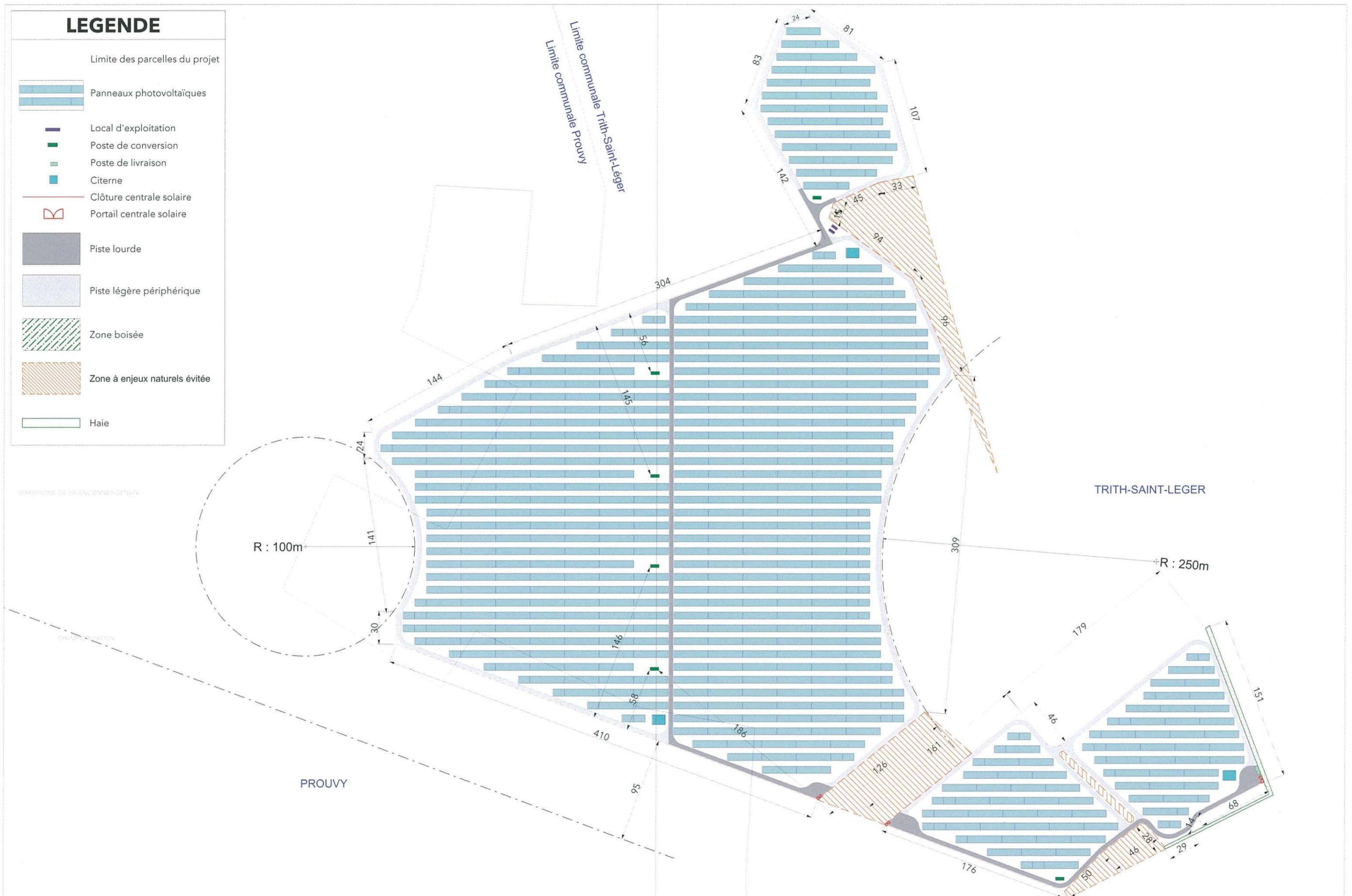
TRITH-SAINT-LEGER

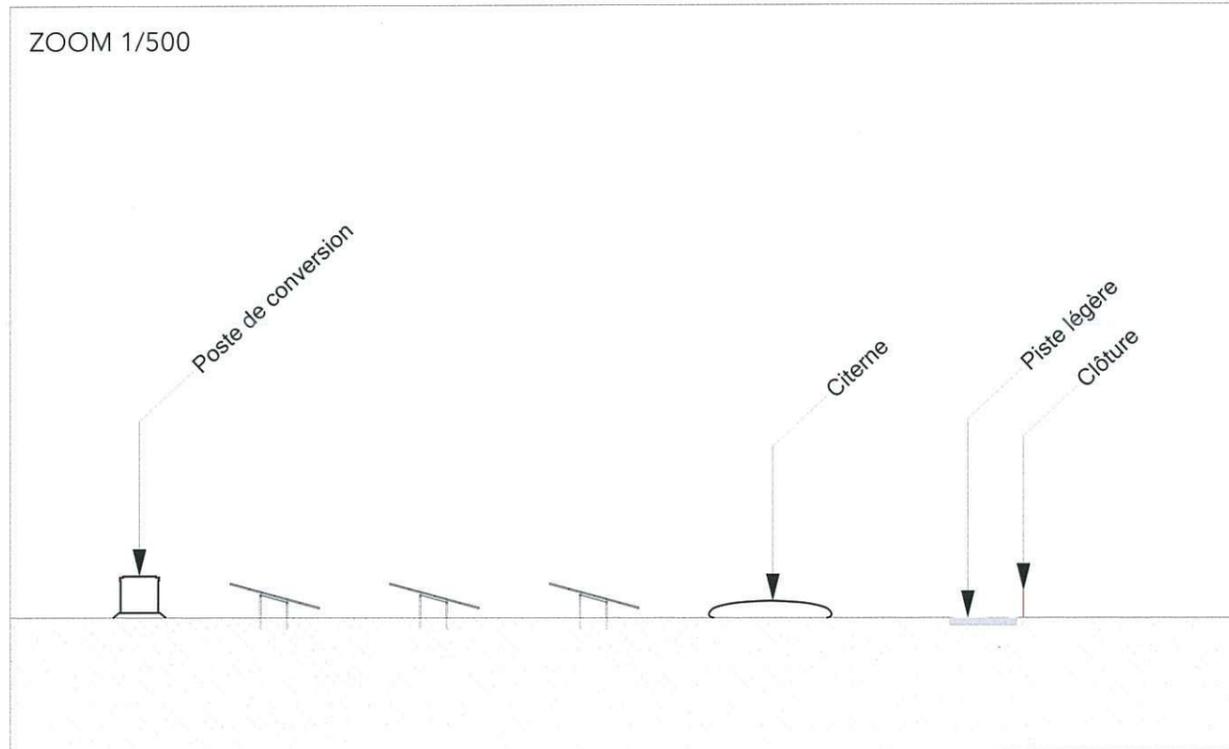
PROUVY

Limite communale Trith-Saint-Léger
Prouvy

LEGENDE

- Limite des parcelles du projet
-  Panneaux photovoltaïques
-  Local d'exploitation
-  Poste de conversion
-  Poste de livraison
-  Citerne
-  Clôture centrale solaire
-  Portail centrale solaire
-  Piste lourde
-  Piste légère périphérique
-  Zone boisée
-  Zone à enjeux naturels évitée
-  Haie





TRITH-SAINT-LEGER
PARCELLE 000 AK 388

LIMITE PARCELLE

TRITH-SAINT-LEGER
PARCELLE 000 AL 114

LIMITE COMMUNALE

PROUVY
PARCELLE 000 A 2383

COUPE AA'

HOCH

117_BORD
PHASE: PC

PC 3 Coupe du terrain et des tables photovoltaïques

ECHELLE :
1 : 2 000

DATE:
09/12/2021

NUMERO
8

Aérodrome de Valenciennes // Notice - PC4

Projet de centrale Photovoltaïque au sol

LOCALISATION

Cette notice concerne le projet d'implantation d'un parc solaire sur la commune de Prouvy (59121) et de Trith-Saint-Léger (59125). Le projet s'implante sur un délaissé d'aérodrome. Le terrain est composé des parcelles cadastrales contiguës suivantes : 000 A 2383 (Prouvy), 000 AL 114 (Trith-Saint-Léger), 000 AK 10 (Trith-Saint-Léger), 000 AK 312 (Trith-Saint-Léger), 000 AK 315 (Trith-Saint-Léger), 000 AK 316 (Trith-Saint-Léger).

ETAT INITIAL DU SITE

Le relief sur la zone d'étude est relativement régulier et plat, avec des altitudes variant de 50 à 56 m NGF environ. La zone d'étude s'implante sur des délaissés de l'aéroport, au sein d'un territoire fortement urbanisé. Il est entouré par des zones d'activités au Nord, au Sud et à l'Ouest par des zones d'habitat pavillonnaire de faible densité. Les panneaux seront implantés exclusivement au nord de la piste principale.

LE PROJET

Le projet consiste en l'implantation sur le terrain d'une centrale de production électrique par panneaux solaires photovoltaïques, l'intégralité de la production sera injectée sur le réseau public de distribution.

Cette implantation prend en compte des différentes zones à enjeux naturels du site, les servitudes aéronautiques et les préconisations du SDIS. Afin d'assurer l'intégration paysagère du parc solaire, des haies d'essences locales seront mises en place en bordure Sud-Est du projet.

La centrale est constituée de modules photovoltaïques, d'un poste de livraison, de six postes de conversion, de trois citernes et de deux locaux de stockage.

Les panneaux photovoltaïques seront supportés par des structures métalliques de type « fixe » (appelées tables), ancrées dans le sol par des pieux battus. Les tables sont disposées parallèlement les unes aux autres, suivant un axe Nord-Sud et sont suffisamment espacées pour limiter les ombrages portés. Le positionnement des tables de support des modules photovoltaïques représentées sur le plan masse pourra varier dans une certaine mesure, en fonction des études d'ingénierie, dans les limites définies par les pistes.

Les systèmes ne constitueront pas de « barrage » hydraulique pour l'écoulement des eaux superficielles car les structures sont surélevées et respecteront le principe de continuité des écoulements des eaux de ruissellement. Des espaces de plusieurs millimètres entre chaque panneau permettront à l'eau de pluie de s'écouler au sein d'une même table.

La surface clôturée sera d'environ 23ha (232707m²).

La transformation du courant issu des panneaux s'effectuera à partir des onduleurs et des transformateurs qui seront installés sur des plateformes au sein de la surface clôturée : de par leur localisation, les plateformes seront très peu visibles depuis l'extérieur du parc.

Un poste de livraison sera installé en limite du parc. Son accès se fait par la route (rue Voltaire) au Sud du site. Ce bâtiment permet l'injection de l'intégralité de la production dans le réseau public de distribution de l'électricité ENEDIS.

Deux conteneurs de stockage seront également installés sur la zone d'étude.

Les citernes de 120m³ seront implantées en suivant les préconisations du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

La puissance crête totale du parc sera de 22,4 MWc environ.

21600 kWc

LES RESEAUX

Le projet sera raccordé au réseau ENEDIS à partir du poste de livraison.

Le projet de centrale en lui-même ne nécessite aucun autre type de raccordement : il n'y a aucun rejet d'eaux pluviales, d'eaux usées et aucun apport d'eau potable.

ACCES SECURITE

L'accès à la zone se fera dans la continuité de l'accès au poste de livraison par la rue Voltaire au sud de la parcelle par deux portails.

Les pistes qui permettront d'accéder aux postes de conversion seront de type « lourdes », c'est-à-dire renforcées pour résister au poids des camions de transport et des grues. Elles sont pourvues d'espaces de retournement en bout de pistes.

Les pistes périphériques intérieures légères ne nécessiteront pas d'apport de matériaux extérieur et seront uniquement utilisées par des véhicules légers.

Il ne sera effectué aucun brûlage sur place.

Le terrain sera entièrement fermé par une clôture constituée de poteaux métalliques de couleur verte et d'un grillage métal déployé de la même teinte. Des ouvertures sont prévues à intervalle régulier pour permettre le passage de la petite faune.

MATERIAUX

Modules : panneaux sombres bleutés. Structure métallique teinte galvanisé

Clôtures : métallique verte

Poste de livraison : module préfabriqué en béton de couleur verte.

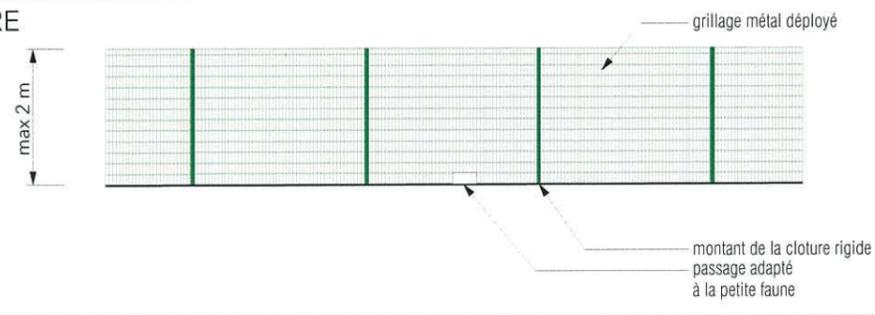
Local de stockage : conteneur maritime de couleur verte.

Plateformes onduleurs-transformateurs : module préfabriqué en béton de couleur verte.

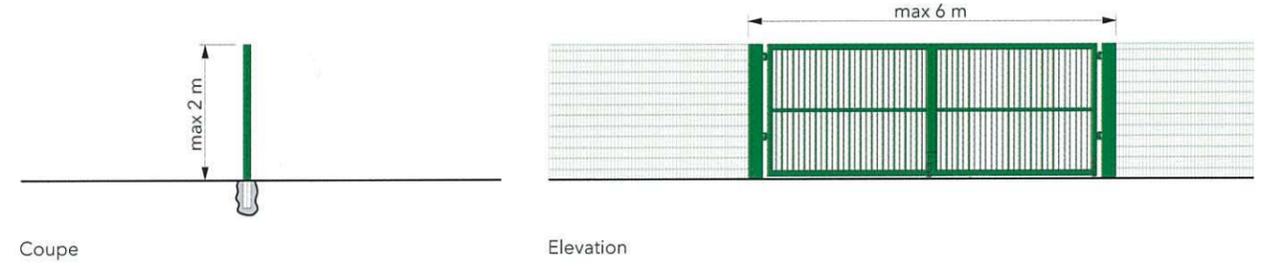
Terrain : maintien d'une strate herbacée

Chemins et plates-formes : matériaux vernaculaires de roche concassée.

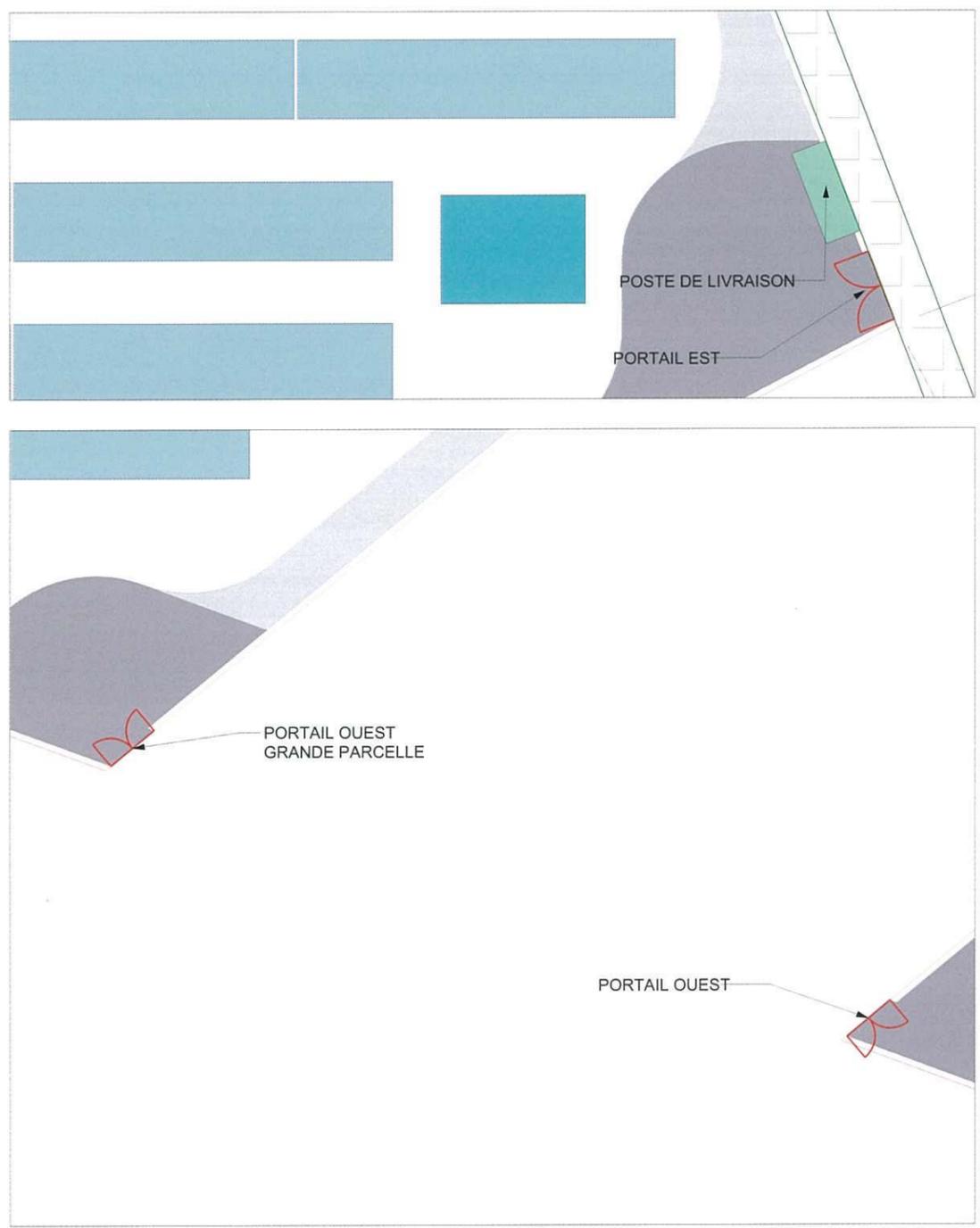
CLOTURE



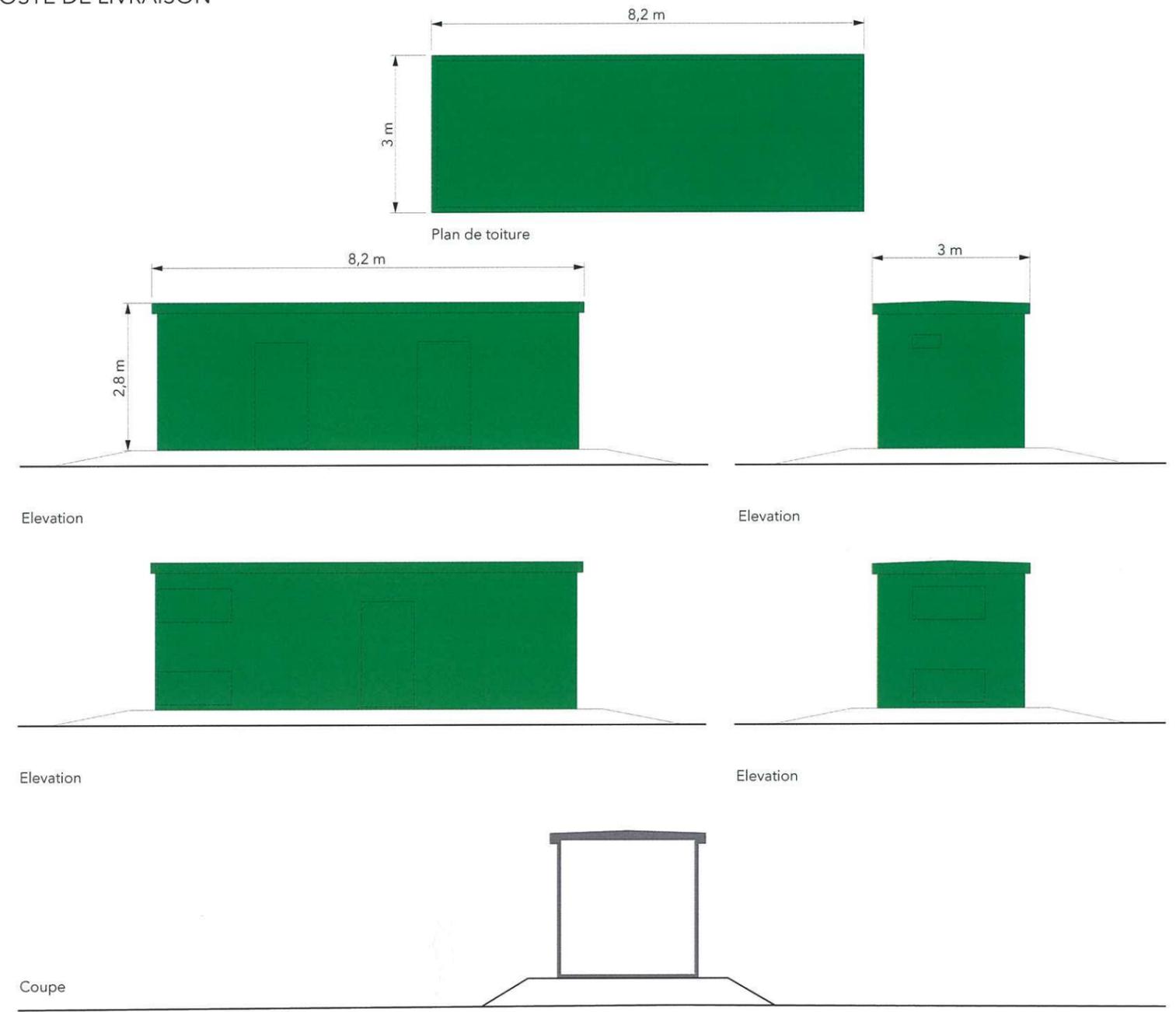
PORTAIL



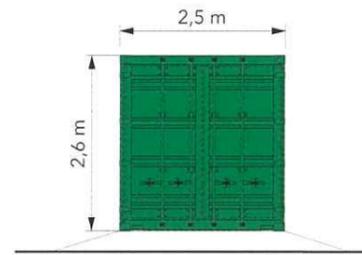
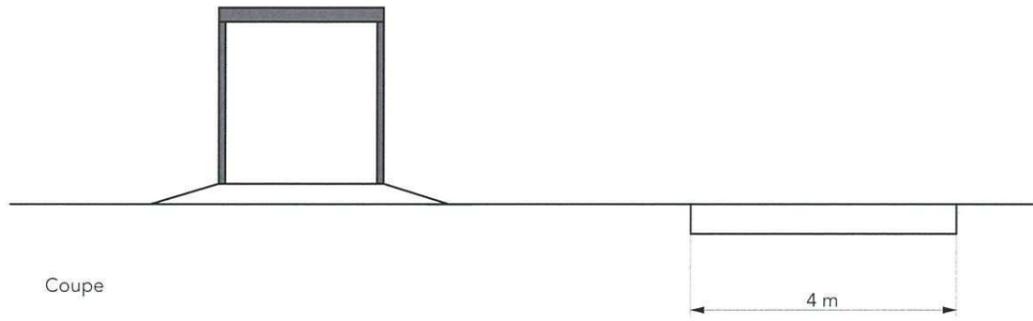
PLAN DE REPERAGE - PORTAILS ET POSTES DE LIVRAISON 1:500



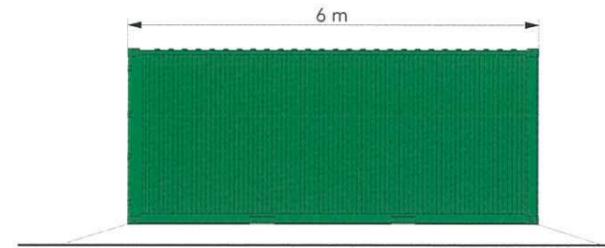
POSTE DE LIVRAISON



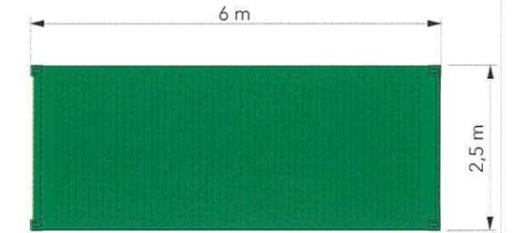
STOCKAGE



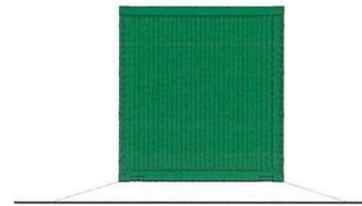
Elevation



Elevation



Plan de toiture

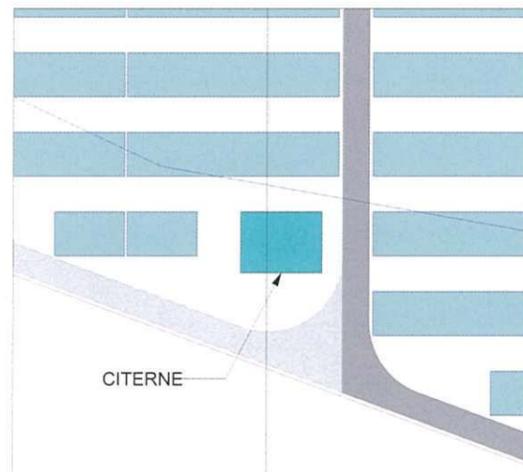
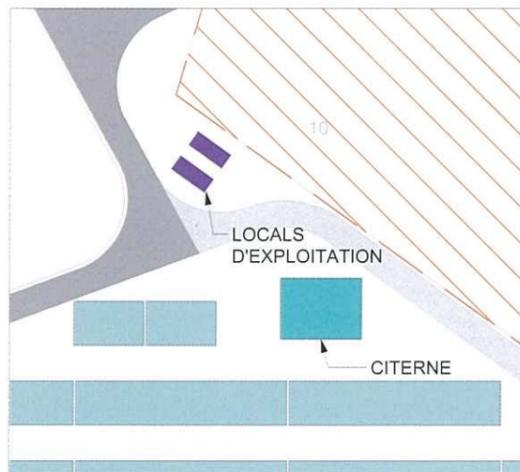
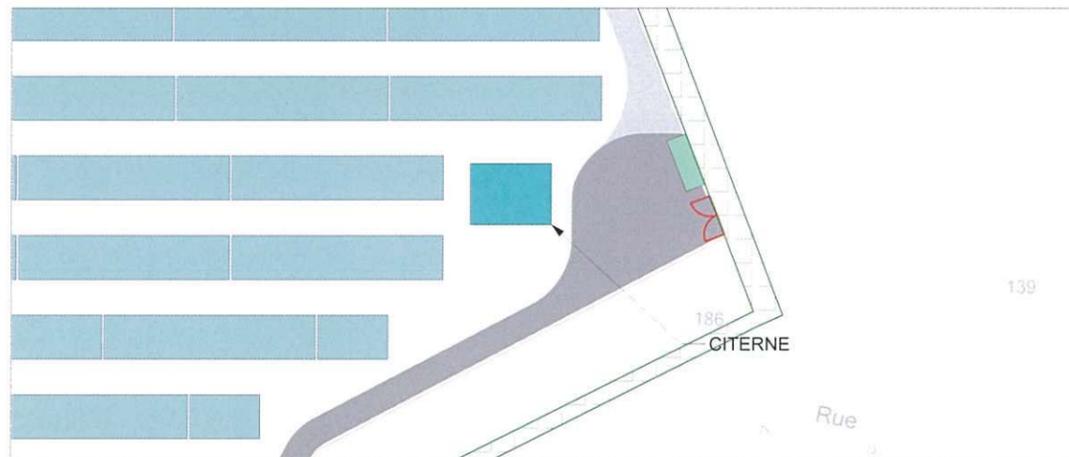


Elevation



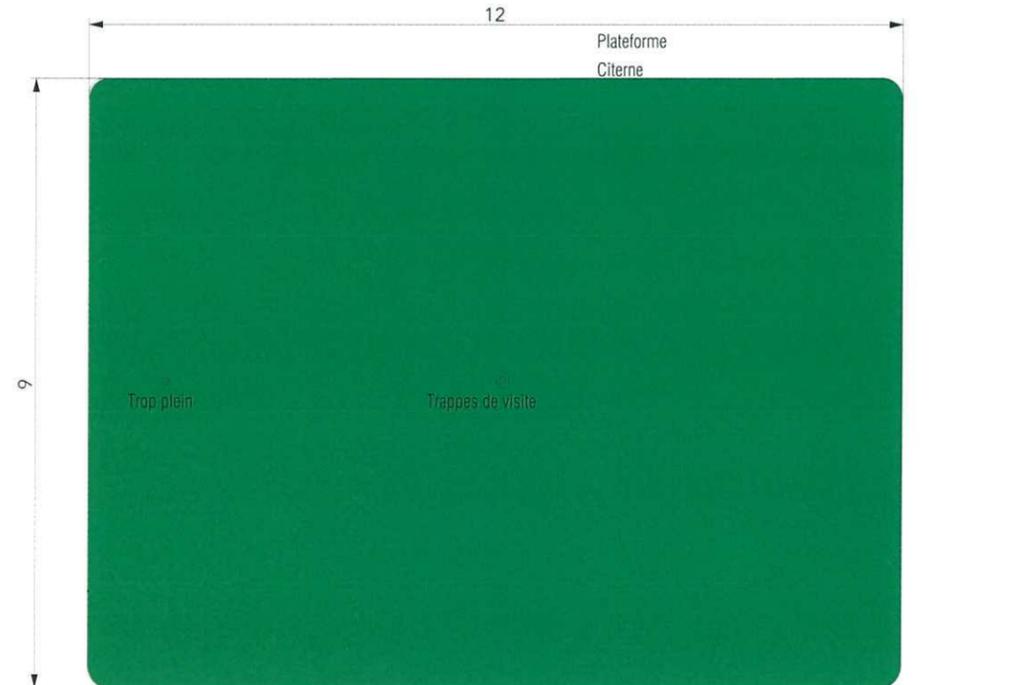
Elevation

PLAN DE REPERAGE - LOCALS D'EXPLOITATION ET CITERNES 1:1000

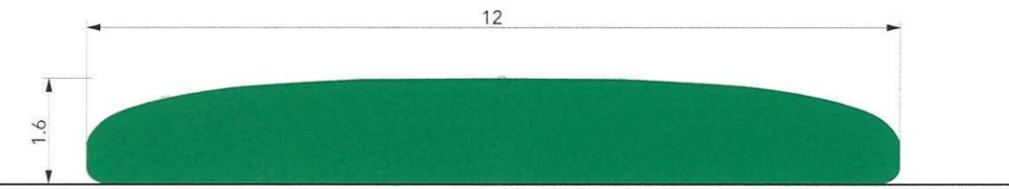


CITERNE

Caractéristique de la Citerne :
 Citerne souple ~120m3
 Hauteur hors sol de ~1,6m
 Longueur de ~12m
 Largeur de ~9m

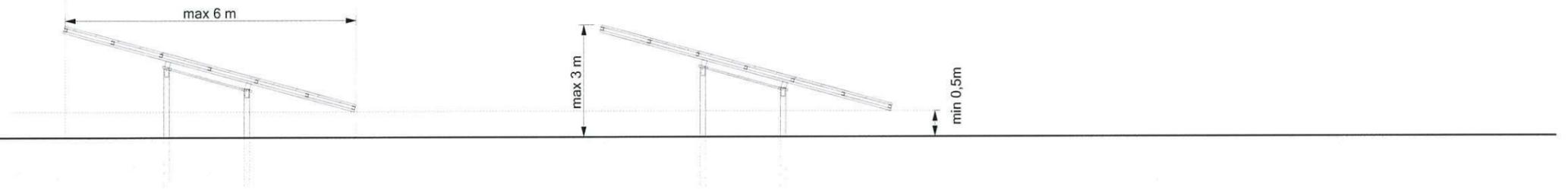


Vue du dessus



Vue de face

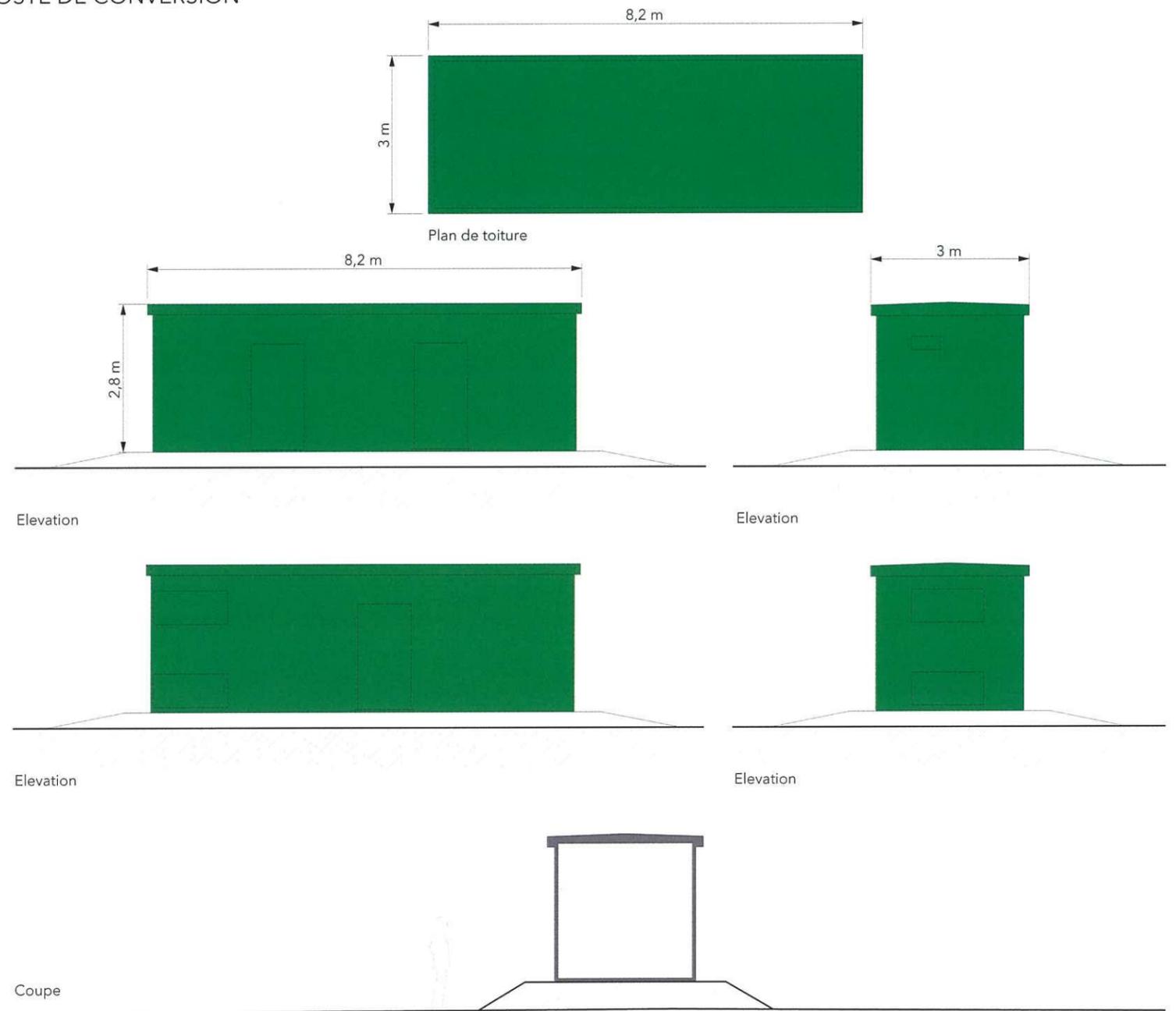
TABLES PHOTOVOLTAÏQUES

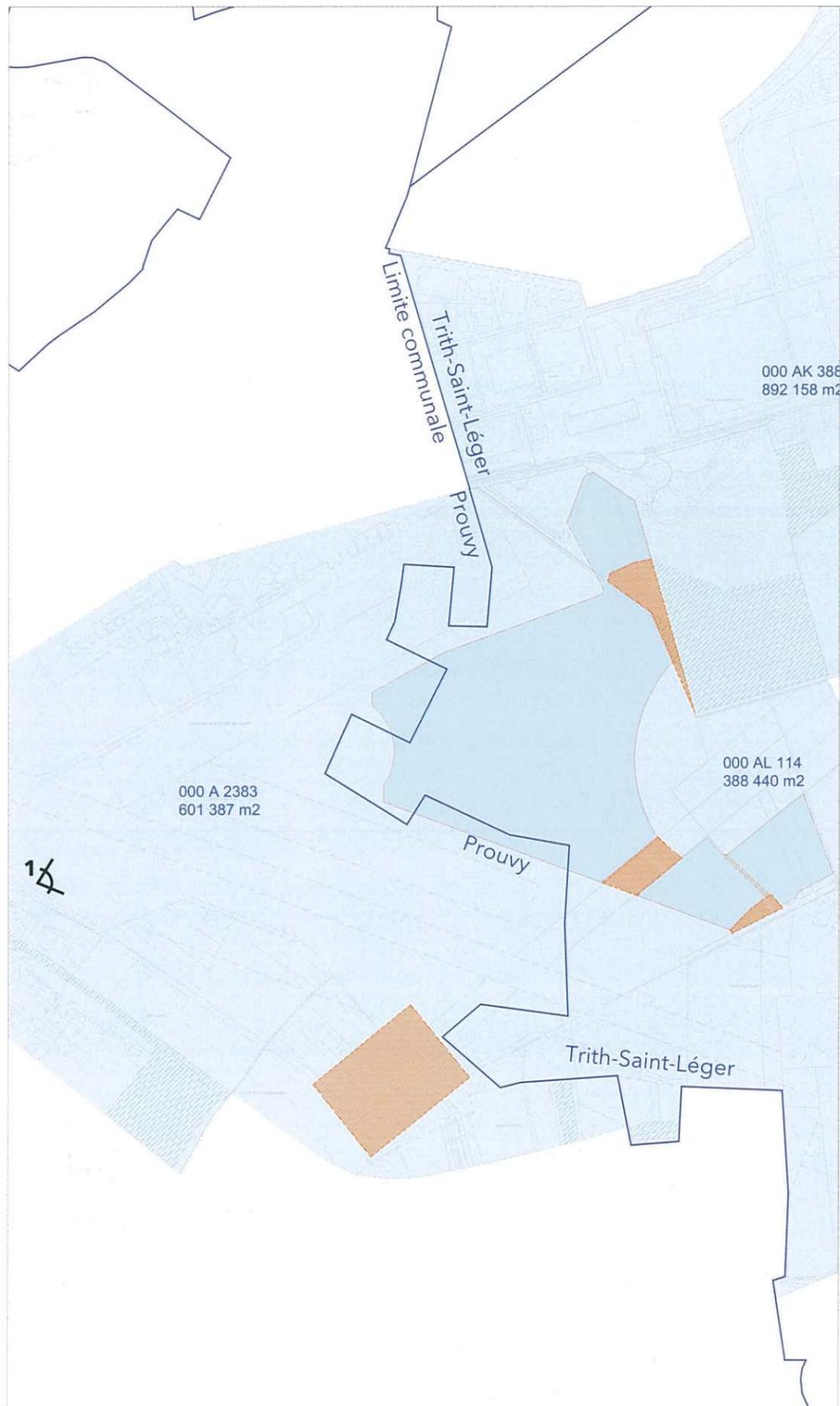


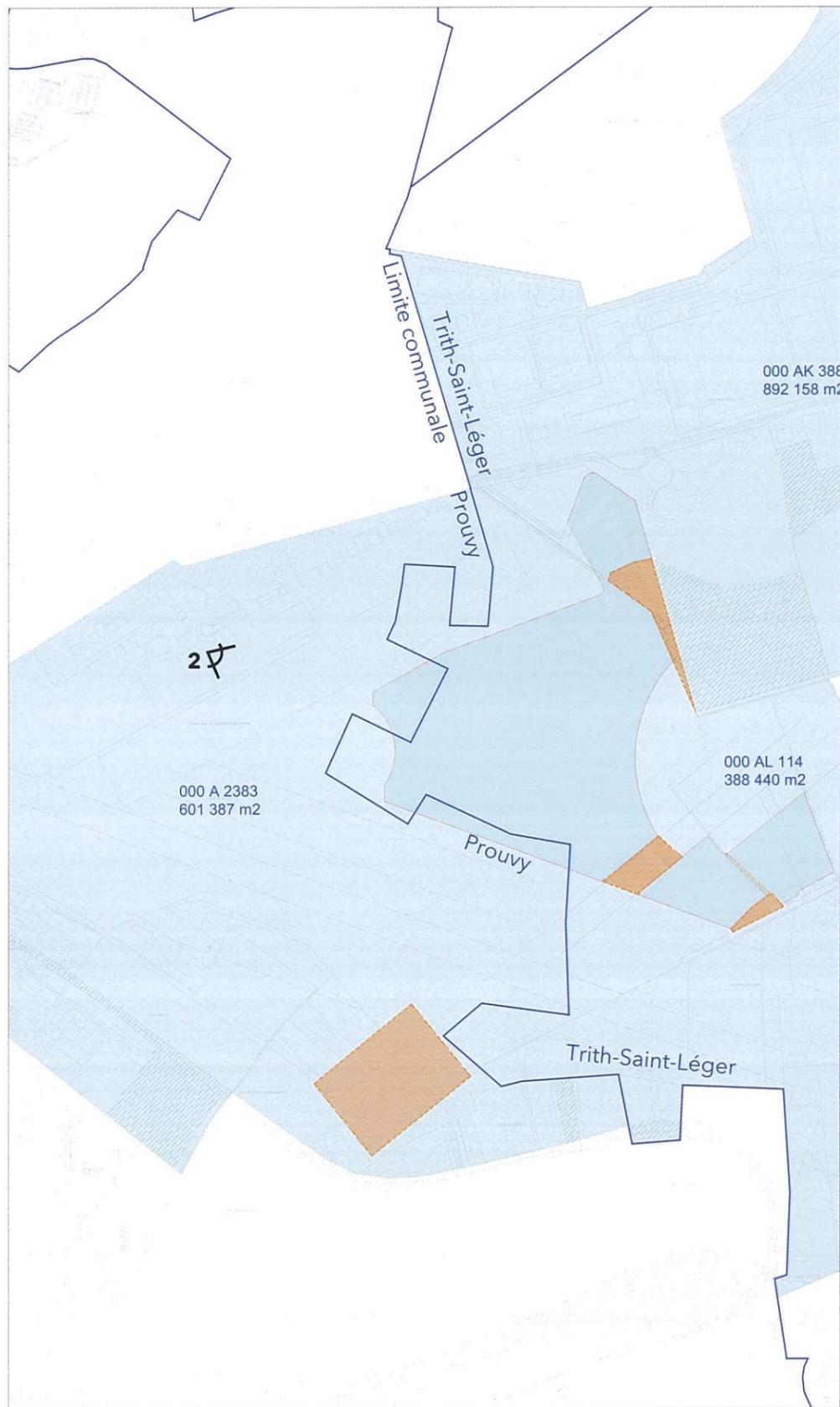
PLAN DE REPERAGE 1:500

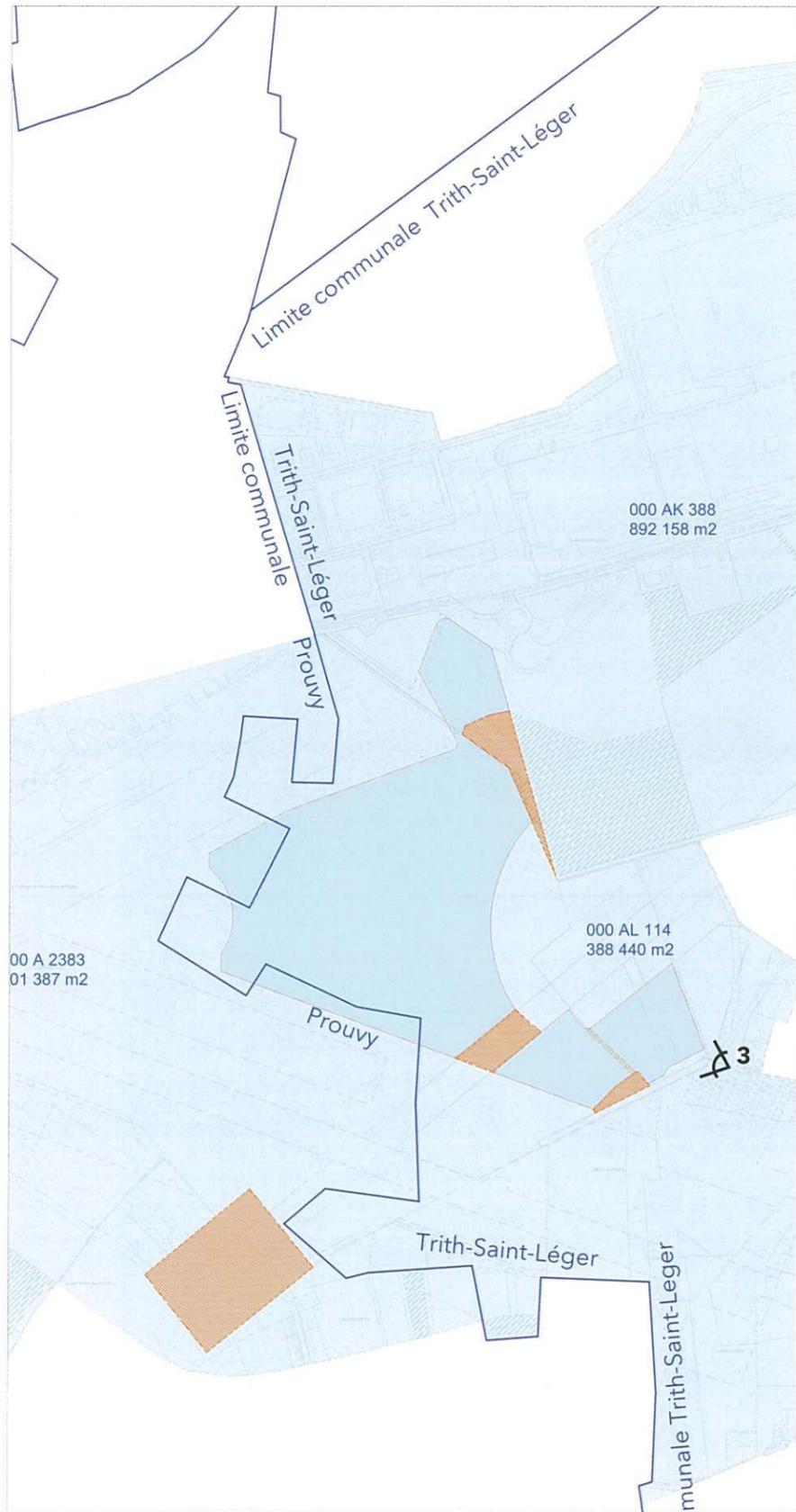


POSTE DE CONVERSION



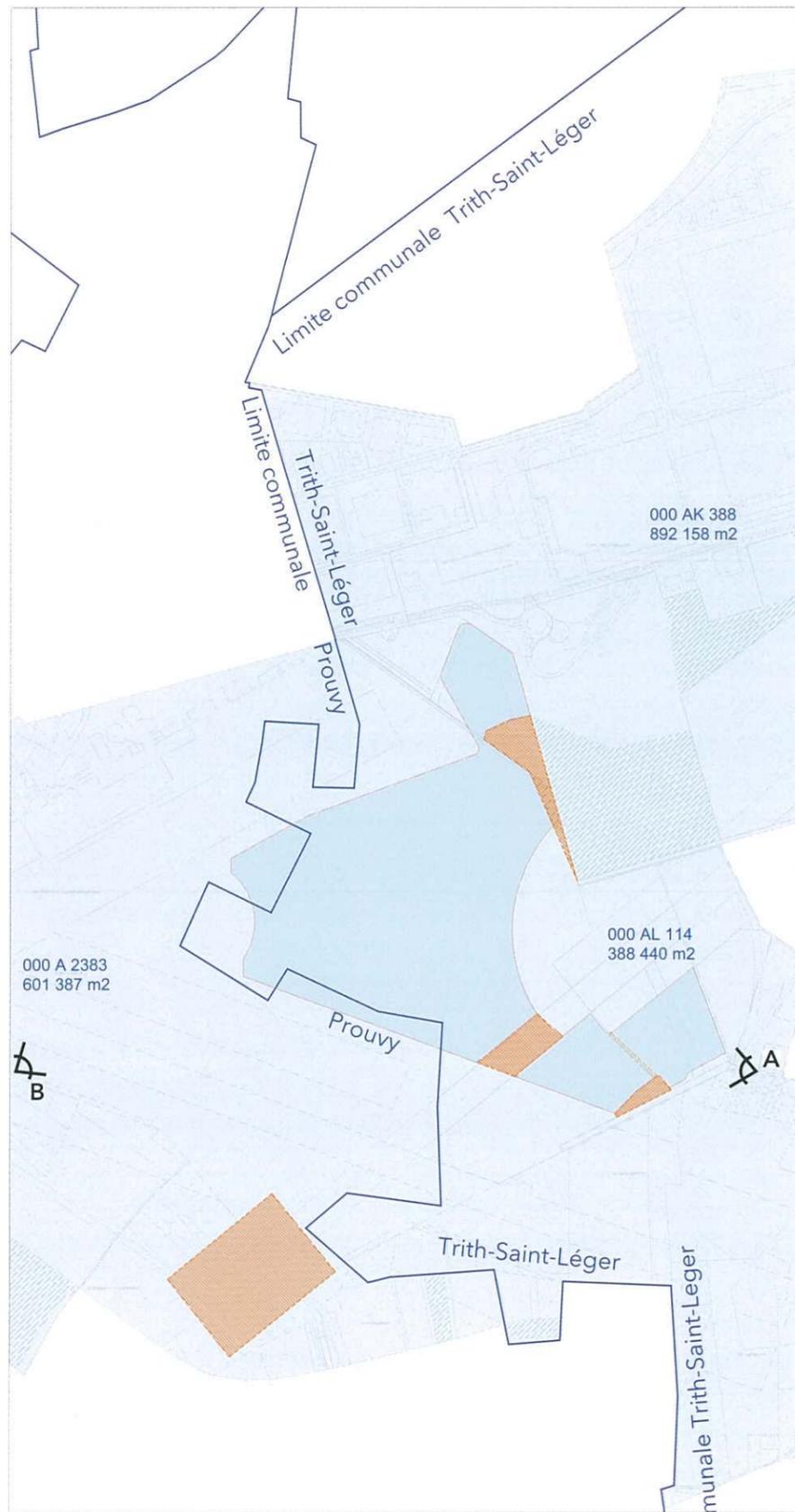






Après avec haie





Vue A : photographie environnement proche



Vue B : photographie environnement lointain